



Assemblée générale

Soixante-treizième session

58^e séance plénière

Mardi 18 décembre 2018, à 12 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés..... (Équateur)

La séance est ouverte à 12 h 10.

Point 74 de l'ordre du jour (suite)

Promotion et protection des droits de l'homme

b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Cérémonie de remise du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018

La Présidente (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi de présider la cérémonie de remise du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018.

L'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948 a été un moment exceptionnel dans l'histoire du monde et, sans aucun doute, l'un des meilleurs cadeaux de l'Assemblée générale à l'humanité. Le Prix a été créé pour célébrer l'extraordinaire démonstration de fraternité et de solidarité de la part des hommes et des femmes qui avaient enduré deux guerres mondiales et qui ont estimé qu'il fallait épargner ces épreuves aux générations futures. Il a été décerné pour la première fois en 1968 à l'occasion du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle. Depuis lors, tous les cinq ans, plus de 60 personnes et organisations de toutes les régions du monde qui ont excellé dans divers domaines des droits de l'homme

ont été récompensées pour leur contribution au maintien des idéaux de liberté, de paix et de justice à travers le monde.

Tous les lauréats partagent la vision qu'un avenir meilleur est possible. Leurs luttes portent sur les droits des femmes, des enfants, des migrants, des réfugiés et des personnes handicapées; l'abolition de l'esclavage et la lutte contre la discrimination raciale; l'appel à la vérité, à la justice et aux réparations après les disparitions forcées et les actes de torture; l'élimination de la pauvreté et de la faim et la condamnation des autres formes d'injustice socio-économique; ainsi que sur la quête sans relâche de réponses face aux crimes et aux violations des droits humains, même lorsque leur vie et leur sécurité sont en danger. Eleanor Roosevelt, Martin Luther King, Nelson Mandela, Malala Yousafzai, le Comité international de la Croix-Rouge et Amnesty International ne sont que quelques-uns des dignes lauréats de ce prix.

Le Prix est décerné pour la dixième fois alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et rendons un hommage bien mérité à ceux qui contribuent à la traduire dans les faits. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'excellence du processus suivi par le Comité spécial chargé de choisir les lauréats du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme, placé sous la direction de l'ancien Président de l'Assemblée générale, M. Miroslav Lajčák, à qui je rends hommage.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-44584(F)



Document adapté

Merci de recycler



Le Prix que nous décernons aujourd'hui n'est pas seulement une reconnaissance du travail de Rebeca Gyumi, de Joênia Wapichana, de Front Line Defenders (Défenseurs de Première ligne) et d'Asma Jahangir, qui, malheureusement, n'est plus parmi nous; c'est aussi un témoignage de gratitude à tous les défenseurs des droits humains, où qu'ils se trouvent, car leur sacrifice et leur dévouement de tous les instants nous aident à progresser vers des sociétés qui sont moins injustes et plus égales. Nous tenons à dire tout notre soutien et notre admiration à ces défenseurs des droits de l'homme. Leurs efforts prouvent que l'action compte et qu'il est possible de changer les choses.

En tant que Présidente de l'Assemblée générale, je tiens à féliciter tout particulièrement ceux qui vont recevoir le Prix 2018 et je les exhorte à ne pas perdre confiance ni à baisser les bras. Je sais que la voie qu'ils ont choisie est la plus difficile parce qu'elle les oblige à se battre tous les jours. Bien que leurs victoires soient parfois temporaires, leurs efforts en valent la peine. Ces efforts sont nécessaires parce qu'ils ont le potentiel de changer le cours du monde. Les lauréats de cette année incarnent cet espoir et, pour cette raison, nous leur en serons toujours reconnaissants.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Au moment où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est important de reconnaître les défenseurs des droits de l'homme qui s'emploient à défendre la Déclaration et à faire des droits fondamentaux une réalité pour tous. Aujourd'hui, nous saluons la contribution exceptionnelle de trois personnes et d'une organisation désignées lauréates du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018, qui est décerné tous les cinq ans depuis 1968.

Je voudrais rendre hommage à Rebeca Gyumi de la Tanzanie, militante des droits des filles à l'éducation, à feu Asma Jahangir, du Pakistan, avocate des droits de l'homme, à Joênia Batista de Carvalho, première avocate autochtone du Brésil, et à Front Line Defenders, de l'Irlande, qui œuvre pour protéger les défenseurs des droits de l'homme en danger. Leur travail et celui d'autres défenseurs des droits de l'homme à travers le monde est essentiel à nos efforts collectifs pour maintenir la paix et assurer un développement durable inclusif et le respect des droits humains pour tous.

Leur travail est souvent dangereux. Nous entendons régulièrement parler de violations des droits des défenseurs des droits de l'homme – meurtres, disparitions, tortures, emprisonnements arbitraires et autres tentatives de les faire taire. Pourtant, ces personnes et ces groupes courageux demeurent déterminés à faire la lumière sur les recoins les plus sombres de la planète, où que se produisent des violations des droits de l'homme.

Les défenseurs des droits de l'homme donnent la parole aux sans-voix et protègent les personnes sans pouvoir contre l'injustice. Ils défendent tous les droits – économiques, civils, politiques, sociaux et culturels. Ils appuient la primauté du droit ou s'emploient pacifiquement à modifier les lois afin que les femmes et les filles, les communautés autochtones, les minorités et les autres groupes marginalisés puissent exercer leurs droits. Ils œuvrent à rendre les personnes autonomes par l'éducation et ils aident à protéger d'autres défenseurs des droits humains contre le harcèlement, l'intimidation ou les arrestations.

Nous les saluons tous. Les lauréats de ce soir partagent ce prix honorifique avec d'autres défenseurs remarquables auxquels il a été décerné au cours des 50 dernières années. Comme l'a dit la Présidente, il s'agit notamment d'Eleanor Roosevelt, de Martin Luther King, de Nelson Mandela, de Jimmy Carter, de Malala Yousafzai et des lauréats du prix Nobel de la paix de cette année, Denis Mukwege et Nadia Murad, ainsi que d'organisations telles qu'Amnesty International et le Comité international de la Croix-Rouge. Ils rejoignent une liste prestigieuse et je les en félicite. La communauté internationale leur est reconnaissante des efforts qu'ils déploient pour promouvoir tous les droits de l'homme pour tous et les remercie du rôle essentiel qu'ils jouent pour faire avancer la paix, le développement durable et la dignité humaine dans notre monde.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Conformément à la décision 73/509 du 28 novembre, je donne maintenant la parole à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

M^{me} Bachelet (Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme) (*parle en espagnol*) : J'ai l'immense plaisir et l'honneur d'accueillir les lauréats du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018. Je suis émue, non seulement par leur courage et leur ténacité, mais aussi par l'impact de leurs

accomplissements. La défense des droits de l'homme n'est pas seulement un acte noble, mais joue également un rôle crucial dans la manière dont les sociétés résolvent les problèmes, réparent les injustices et favorisent la paix, l'inclusion et une prospérité durable.

Quand Asma Jahangir a fondé le premier centre d'aide juridique du Pakistan en 1986, ses efforts en faveur de la défense des droits des femmes, des enfants, des minorités religieuses et des pauvres ont contribué à renforcer l'état de droit pour une meilleure gouvernance. Elle a inspiré des générations de défenseurs des droits de l'homme, bien au-delà des frontières de son pays, et lorsque nous l'avons perdue, c'est la communauté toute entière qui l'a pleurée.

Le travail de Rebeca Gyumi a contribué à modifier les lois sur le mariage des enfants en Tanzanie – un avantage incommensurable, non seulement pour des générations de jeunes femmes, mais aussi pour l'économie et la société dans son ensemble. Son travail sur l'autonomisation et l'éducation des filles continue de susciter une prise de conscience des droits de l'homme et de l'engagement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vise à ne laisser personne de côté.

Joênia Wapichana est la première avocate autochtone à plaider une affaire devant la Cour suprême du Brésil, et ses plaidoyers fructueux ont permis de protéger les droits des Makuxi, Wapixana, Ingarikó, Taurepang et Patamona de conserver leurs terres et leurs cultures ancestrales. Elle prône une approche inclusive du développement fondée sur les droits de l'homme et la justice sociale, qui peut faciliter la coexistence pacifique des peuples au Brésil.

Front Line Defenders est une organisation qui apporte chaque année un soutien rapide et efficace à plus de 2 000 défenseurs des droits de l'homme en danger. Ce soutien prend de nombreuses formes, dont des subventions de protection, des formations et le renforcement des capacités en matière de sécurité physique et numérique, une ligne téléphonique d'urgence et des campagnes continues. Nous honorons et saluons le courage et l'intégrité dont cette organisation fait preuve à travers le soutien qu'elle apporte aux défenseurs des droits de l'homme, qui travaillent souvent dans un climat de restrictions croissantes et subissent régulièrement des menaces de violence, de stigmatisation, de sanctions légales, voire de mort.

Tous les lauréats, et la communauté internationale des défenseurs des droits de l'homme dont ils font partie, sont pour moi une véritable source d'inspiration. L'impact de leurs combats pour obtenir plus de justice, de dignité et d'égalité se fait sentir dans leurs communautés et leurs pays. Il s'étend aussi au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, que j'ai l'honneur de diriger, et à l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes très impatients d'entendre leurs préoccupations et leurs conseils. Nous nous réjouissons de leurs accomplissements.

Le Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme est une des récompenses les plus anciennes et les plus prestigieuses en son genre. Il a été créé par l'Assemblée générale en 1966 pour reconnaître les contributions exceptionnelles en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La Présidente et le Secrétaire général ont mentionné certains des précédents lauréats.

Ce prix est l'occasion de reconnaître publiquement leur lutte et d'envoyer un message clair de soutien et de gratitude aux défenseurs des droits de l'homme du monde entier. Il nous rappelle à tous les enjeux et la valeur de leur travail, qui est aussi le nôtre. Défendre les droits de nos semblables, c'est construire des sociétés plus fortes, fondées sur la justice au lieu de la peur; la dignité au lieu de l'exploitation; et le respect au lieu de l'humiliation, du mépris et de la discrimination. Je félicite de tout cœur les lauréats du Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018, pour leur travail et leurs réalisations extraordinaires, qui nous inspirent tous ici présents aujourd'hui et en inspirent bien d'autres dans le monde.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Conformément à la résolution 2217 (XXI) A, adoptée par l'Assemblée générale à sa vingt et unième session le 19 décembre 1966, quatre prix seront décernés cette année à trois personnes et une organisation qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les lauréats pour 2018 sont les suivants.

M^{me} Rebeca Gyumi est la fondatrice et directrice exécutive de l'initiative Msichana, une organisation de la société civile tanzanienne qui vise à autonomiser les filles par l'éducation et à relever les défis qui limitent leurs droits à l'éducation. M^{me} Gyumi travaille depuis plus de huit ans au sein d'un organisme de jeunesse, en tant que personnalité de la télévision et défenseuse de la jeunesse. M^{me} Gyumi a contesté la constitutionnalité

des articles 13 et 17 de la loi sur le mariage de 1971, qui autorise les filles à se marier à l'âge de 14 et 15 ans avec le consentement parental ou avec la sanction du tribunal. Elle a eu gain de cause devant la Haute Cour de Tanzanie en 2016.

Le deuxième prix est décerné à titre posthume à M^{me} Asma Jahangir. Elle était la principale avocate pakistanaise spécialisée dans les droits de l'homme. Pendant trois décennies, elle a défendu les droits des femmes, des enfants, des minorités religieuses et des pauvres. Ayant fondé le premier centre d'aide juridique au Pakistan en 1986, M^{me} Jahangir a courageusement pris en charge et gagné des affaires très complexes. Elle a été menacée, agressée en public et assignée à résidence pour avoir défendu les droits humains. M^{me} Jahangir a été élue première femme Présidente de l'Association du barreau de la Cour suprême du Pakistan et a été cofondatrice et première Présidente de la Commission des droits de la personne du Pakistan. M^{me} Jahangir a également été Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, puis Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction et enfin Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran.

La troisième lauréate est M^{me} Joênia Wapichana, première avocate autochtone au Brésil et membre de la tribu Wapichana, dans le nord du pays. Après avoir porté un différend foncier devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, M^{me} Wapichana est devenue la première avocate autochtone à comparaître devant la Cour suprême du Brésil. En 2013, elle a été nommée première Présidente de la Commission nationale pour la défense des droits des peuples autochtones.

Le quatrième prix est décerné à « Première ligne : Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits de l'homme », une organisation de défense des droits humains fondée à Dublin (Irlande) en 2001 pour protéger les défenseurs des droits humains en danger. Cette organisation s'efforce de répondre aux besoins de protection identifiés par les défenseurs eux-mêmes et de leur permettre de poursuivre leur travail sans risque de harcèlement.

Je vais maintenant remettre les prix. Je demande aux délégations de bien vouloir réserver leurs applaudissements jusqu'à ce que le dernier prix ait été remis.

J'appelle maintenant à la tribune la première lauréate, M^{me} Rebeca Gyumi, pour qu'elle reçoive le prix.

M^{me} Rebeca Gyumi est escortée à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom des Nations Unies, ce prix vous est décerné en reconnaissance de votre contribution exceptionnelle à la promotion et à la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales.

J'appelle maintenant à la tribune M^{me} Munizae Jahangir, qui reçoit le prix au nom de sa mère, feu M^{me} Asma Jahangir.

M^{me} Munizae Jahangir est escortée à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom des Nations Unies, ce prix est remis à M^{me} Asma Jahangir en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

J'appelle maintenant à la tribune la troisième lauréate, M^{me} Joênia Wapichana, pour qu'elle reçoive le prix.

M^{me} Joênia Wapichana est escortée à la tribune..

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom des Nations Unies, ce prix est remis à M^{me} Joênia Wapichana en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la promotion et à la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales.

J'appelle maintenant à la tribune la quatrième lauréate, M^{me} Maryam Alkhawaja, qui reçoit le prix au nom des Défenseurs de Première ligne.

M^{me} Maryam Alkhawaja est escortée à la tribune.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Au nom des Nations Unies, ce prix est remis à M^{me} Maryam Alkhawaja en reconnaissance de la contribution exceptionnelle des défenseurs de Première ligne : Fondation internationale pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Les lauréats des Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018 sont présentés aux membres de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je déclare close la cérémonie de remise des Prix des Nations Unies pour la cause des droits de l'homme pour 2018.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 74 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 30.